

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Délibération : **2020-09- 65**
 OBJET : **SUPPRESSION / CRÉATION DE POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS**
 Nomenclature : **4.1.1**

En exercice : 29

Présents : 27

Pouvoirs : 2

Absents : 0

Votants : 29

Le vingt-huit septembre deux mille vingt à 19 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué le dix-huit septembre deux mille vingt s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Claude RINCE, Sylvie PERGELINE, Jean-Marc COLOMBAT, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Marie-Thérèse BERAGNE, Pascal LAVEANT, Yvon LERAT, Florence CABRESIN, Elisa DRION, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Jérôme AMIAUD, Béatrice MIERMONT, Benjamin VACHET, Romain MONDEJAR, Catherine RENAUDEAU, Jean-Claude SALAU, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC, Priscilla DECOTTIGNIES

Les membres ayant donné un pouvoir :

Mickaël MENDES donne pouvoir à Pascal LAVEANT,
 Margaux BOURRIAUD donne pouvoir à Béatrice MIERMONT,

Rapporteur : Catherine CADOU

1. Vu la délibération du conseil municipal en date du 26 janvier 2015 créant un poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps complet,

Vu le départ d'un agent qui avait le grade d'adjoint d'animation, et son remplacement par voie de mutation par un agent dont le grade est Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe,

Il est donc proposé les modifications suivantes au tableau des effectifs à compter du 22 septembre 2020 :

SUPPRESSION D'EMPLOI	Nb	CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	Date de création
Filière animation • Adjoint d'animation	1 poste à temps complet	Filière animation • Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à temps complet	22 septembre 2020

2. Vu l'accroissement des besoins liés à la restauration avec l'ouverture de nouvelles classes,

Vu l'accroissement des besoins en ménage lié à la construction des nouveaux bâtiments,

Considérant qu'il est possible de mutualiser ces besoins en un seul poste, à temps non complet, à raison de 25,5 heures hebdomadaires annualisées,

Il est proposé le recrutement d'un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période d'1 an à compter du 1er octobre 2020.

3. Vu la délibération du conseil municipal en date du 29 mai 2017 créant un poste d'agent de maîtrise à temps complet,

Considérant qu'il s'avère nécessaire de pérenniser le poste de Chargé de mission Economies d'énergie – Maintenance – ERP afin de garantir la performance liée aux installations techniques des bâtiments et d'assister le chef de service Bâtiments sur ses différentes tâches.

Considérant que la technicité de ce poste nécessite des compétences spécifiques.

Sont proposées les modifications suivantes au tableau des effectifs à compter du 1^{er} novembre 2020 :

SUPPRESSION D'EMPLOI	Nb	CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	Date de création
Filière technique • Agent de maîtrise	1 poste à temps complet	Filière technique • Technicien	1 poste à temps complet	1 ^{er} novembre 2020

La commission « Ressources » a rendu un avis favorable le 15 Septembre 2020.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- **D'EMETTRE un avis favorable à la modification du tableau des effectifs proposée ci-dessus.**

Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITÉ cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 28 septembre 2020
Alain ROYER, Maire



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20200928-2020-09-65-DE
Date de télétransmission : 02/10/2020
Date de réception préfecture : 02/10/2020